

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 21 août 2023 à 19H00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 17 mai 2023 - Travaux d'amélioration et d'égouttage des rues Halloin, du Bas, Oleffe et Trou à la Vigne à Heppignies - Lot 1 (Egouttage et aménagement des rues Halloin, Oleffe et du Bas à Heppignies) - Approbation de l'avenant 5.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 17 mai 2023 - Marché de travaux ayant pour objet la réalisation des abords de l'école communale de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines 27, 6224 Wanfercée-Baulet - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 31 mai 2023 - Livraison et installation d'un serveur destiné à l'enregistrement des images des caméras de surveillance pour l'Hôtel de Police de Fleurus - Approbation de l'attribution.**
4. **Etude de l'ameublement du nouveau Centre Administratif Intégré (CAI) à Fleurus et fourniture du nouveau mobilier - Approbation du guide de sélection et de l'avis de marché - Décision à prendre**
5. **Étude de l'ameublement du nouveau Centre Administratif Intégré (CAI) à Fleurus et fourniture du nouveau mobilier - Approbation des conditions, du cahier des charges et du mode de passation - Décision à prendre.**
6. **Travaux de réfection de la rue de Fleurjoux - Approbation de l'attribution - Approbation de la décision du Collège communal du 12 juillet 2023 - Admission de la dépense - Décision à prendre.**
7. **Bail d'entretien des voiries communales 2022-2023 - Approbation de l'attribution - Approbation de la décision du Collège communal du 12 juillet 2023 - Admission de la dépense - Décision à prendre.**
8. **Maintenance des dalles de béton 2023 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
9. **Convention de crédit entre CENEO et la Ville de Fleurus, pour le financement des travaux de remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Projet e-LUMin - Approbation des conditions - Décision à prendre.**

10. **Adhésion à la centrale d'achats du S.P.W. - Marché "Projet "abords d'école" - Fourniture et pose de marquages routiers spécifiques préformés colorés en enduit à chaud" - ML.08.11.02-22-5192 - Décision à prendre.**
11. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales et PEB) avec en option les relevés et mise au net" entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus, dans le cadre de la relation "In House", pour la rénovation de l'école de la rue d'Orchies - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
12. **Contrat particulier relatif au contrat-cadre entre NEOVIA et la Ville de Fleurus, pour l'installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable - Approbation du contrat particulier - Décision à prendre.**
13. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6224 FLEURUS, Section de WANFERCEE-BAULET, rue des Dames, tronçon compris entre la rue Trieu Benoît et la rue Coin Stradiot - Décision du Conseil communal du 24 avril 2023 - Erratum - Décision à prendre.**
14. **PATRIMOINE - Convention d'occupation, à titre précaire, de l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" à l'A.S.B.L. "Maison de la Laïcité de Fleurus" de l'Entité de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.**
15. **PATRIMOINE - PAT0522 - Vente, par la Ville de Fleurus, d'un terrain sis, rue Albert 1er à 6220 LAMBUSART - Décision à prendre.**
16. **PATRIMOINE - PAT0123 - Vente, par la Ville de Fleurus, du terrain avec ruine, sis rue Albert 1er, 67 à 6220 LAMBUSART - Décision à prendre.**
17. **PATRIMOINE - Acquisition de deux terrains sur l'entité de Fleurus, rue de la Station, 9 et chaussée de Charleroi, 476 - Décision à prendre.**
18. **PATRIMOINE - C.A.I. - Terrain Monnoyer - Règlement d'Ordre Intérieur pour la Résidence "AREZZO-CORTONA", sise à 6220 FLEURUS - Approbation - Décision à prendre.**
19. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "SAVE ANIMALS", dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra le 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
20. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus en Transition", dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra le 1er septembre 2023 - Décision à prendre.**
21. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Entreprise "LES JARDINS DE MYRTILLE", dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra le 1er septembre 2023 - Décision à prendre.**
22. **SPORTS - Convention de mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'A.S.B.L. "Club Cyclisme Baulet", pour l'organisation du Grand Prix cycliste "Albert Fauville", le 03 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
23. **Convention de collaboration entre l'A.S.B.L. "Récré Seniors" et la Ville de Fleurus, dans le cadre de l'organisation du "Dîner des Seniors", le 23 septembre 2023 - Décision à prendre.**
24. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Récré Seniors", dans le cadre du Projet "Apprentiss'Age" - Approbation - Décision à prendre.**

25. **Convention de participation solidaire des entités de la Zone de Soins Carolo (08) au fonctionnement du Service "Allô Santé" de l'A.S.B.L. "Service de Coordination des Soins A Domicile de la Ville de Charleroi" - Année 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
26. **A.S.B.L. "Fleurusports" - Demande de garantie bancaire - Actualisation - Décision à prendre.**
27. **A.S.B.L. "Télésambre" – Utilisation de la subvention 2022 – Décision à prendre.**
28. **A.S.B.L. "Maison de la Laïcité de Fleurus" – Utilisation de la subvention 2022 – Décision à prendre.**
29. **A.S.B.L. "Récré Seniors" – Utilisation de la subvention 2022 – Décision à prendre.**
30. **Demande d'octroi d'une subvention en matière d'équipement touristique dans le cadre du rachat du Moulin Naveau à Fleurus - Décision à prendre.**
31. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de mise à disposition d'un local de l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS", à titre gratuit et en exclusivité, entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", afin d'y organiser des ateliers de peinture, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 - Approbation - Décision à prendre.**
32. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de mise à disposition d'un local de l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS", à titre gratuit et en exclusivité, entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Récré Seniors", afin d'y organiser des ateliers de peinture et des cours de premier secours, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 - Approbation - Décision à prendre.**
33. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de mise à disposition de locaux de l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS", à titre gratuit et en exclusivité, entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "H-UP", afin d'y organiser des cours de danse, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 - Approbation - Décision à prendre.**
34. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de mise à disposition d'un local de l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS", entre la Ville de Fleurus et la Société Royale Harmonie Union et Concorde de Fleurus, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 - Approbation - Décision à prendre.**
35. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Olivier GUERREIRO (Entreprise "C.B.G. TEAM - Coffee Burger" - Foodtruck), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
36. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Sébastien DE JONGE (A.S.B.L. "Sans Collier"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
37. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Xavier DERY (Entreprise "Les Plaisirs du 604"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
38. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Franck GOFFAUX ("Société Royale Protectrice des Animaux de Charleroi - S.R.P.A.C."), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

39. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Sabri ARAS (Entreprise "Hervé le Végé" - Foodtruck), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
40. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Fabienne SERVAES (Tom & Co), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
41. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Aurélie FOLON (Cabinet vétérinaire "Halfovet"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
42. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Marie VANHAY (Cabinet vétérinaire "Vet On Wheels"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
43. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Geoffrey HOCQ (Boutique "All For Company"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
44. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Eric QUERTINMONT (Centre Canin de Formation), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
45. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Chantal DELAFONTAINE (Club canin "Le Dauchant"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
46. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Emile CODUTI (Société Ornithologique Fleurusienne), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
47. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Joris BOONE (A.S.B.L. Groupe d'Action dans l'Intérêt des Animaux), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
48. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Isabelle DOLPHIJN (Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage de Loisirs), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
49. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Gaëlle PIACENTI (Centre d'hippothérapie "Au pas des chevaux"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
50. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Marie-Rose BRUFFAERTS (A.S.B.L. "Les Amis des Animaux"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
51. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Thierry MINSART (Le Domaine des Templiers), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
52. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Madame Sylvie RAEMAEEKERS ("Toutou Style"), dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", du 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
53. **Règlement du concours photos, organisé par la Ville de Fleurus, dans le cadre de la Journée "Bien-être Animal", le 30 septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

54. **INFORMATION - Personnel communal - Entrées, sorties et remplacements, durant le 1er semestre 2023 (du 1er janvier au 30 juin 2023).**
55. **Personnel communal – Nomination de la Directrice générale adjointe – Décision à prendre.**
56. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
57. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
58. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité d'institutrice primaire, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
59. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de maître de néerlandais, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.**
60. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de maître d'éducation physique, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024, à raison de 10 P/S – Décision à prendre.**
61. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 – Groupe scolaire II de Fleurus - Détachement et désignation, à titre temporaire, dans le cadre des périodes pour "missions collectives", d'une institutrice primaire définitive, à raison de 05 P/S – Décision à prendre.**
62. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2023/2024 – Groupe scolaire III de Lambusart - Prolongation du détachement et de la désignation, à titre temporaire, dans le cadre des périodes pour "missions collectives", d'une institutrice primaire définitive, à raison de 05 P/S – Décision à prendre.**
63. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 08 juin 2023, à raison de 10 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
64. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 09 juin 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
65. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 21 juin 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
66. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 23 juin 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

67. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 08 juin 2023, à raison de 14 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
68. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 09 juin 2023, à raison de 36 P/S, d'une puéricultrice contractuelle, dans un emploi non vacant – Décision à prendre.
69. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 12 juin 2023 au 21 juin 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
70. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 22 juin 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
71. Enseignement fondamental – Groupe scolaire de Lambusart – Ratification de la désignation, d'une puéricultrice A.P.E., du 12 juin 2023 au 07 juillet 2023, à raison d'un 4/5ème temps - Décision à prendre.
72. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de formation pluridisciplinaire, à raison de 04 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
73. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 04 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
74. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de chant, à raison de 04 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
75. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de violon, à raison de 02 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
76. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'écriture et analyse, à raison de 04 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
77. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de guitare, à raison de 10 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
78. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de percussions, à raison de 06 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.

79. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 04 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
80. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur d'histoire de la musique, à raison de 01 P/S et d'éveil instrumental, à raison de 02 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.
81. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un agent contractuel, à charge communale, en qualité de professeur de piano, à raison de 03 P/S, du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 – Décision à prendre.

FLEURUS, LE 02/08/2023

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Par délégation,
L'Échevine de la Jeunesse,


Laurent MANISCALCO




Ornella IACONA